

Compte-rendu du conseil d'école de RPI du 2 février 2021, en visio (Pamproux)

Début de séance à 18h00

<u>Représentants des parents d'élèves</u> <u>Titulaires</u> Bougon : Mme Mireille PIGNON Salles : - Mme Adeline DUPUIS Pamproux : - Mme Céline HELENNE - Mme Steffy LEPRINCE - Mme Céline TROUVE - Mme Valérie CHASSAC excusée <u>Suppléante (voix consultative)</u> - Mme Flavy GUIGNOUARD	<u>Enseignants</u> - Mme Clémence GACHET - Mme Hélène COUE - Mme Sophie CHATELLIER - M Clément IZAMBARD - M Guillaume JUBIEN - Mme Marie-Hélène SOLTY - Mme Séverine BRUNET - Mme Mélissa MAILLET Excusées - Mme Aurélie RAVENEAU - Mme Lydie BEAUMONT <u>RASED</u> (excusés) - M Frédéric BICHON, psychologue scolaire - Mme Carole LALEUF, maîtresse E	<u>Maires</u> - M Bernard COMTE, Bougon, - M Régis BILLEROT, Salles, - M Didier PROUST, Soudan (excusé) représenté par M.PERREAU Nicolas - Mme Marie NAUDIN, Pamproux <u>SIVU</u> - Mme Christine HEINTZ , présidente <u>DDEN</u> - Mme Yannick BERTIN (excusée) <u>IEN</u> - M Thierry BEJA (excusé)
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Secrétaire de séance : Mme Pignon

Ordre du jour

- ✓ Rentrée 2021 : état des effectifs prévisionnels - Etat des inscriptions des élèves - Carte scolaire
- ✓ Point sur le contexte sanitaire
- ✓ Les difficultés scolaires du secteur
- ✓ Projets et actions en cours
- ✓ Travaux et demande de matériels sur les différents sites
- ✓ Informations et questions diverses : Actions APE ; départ du psychologue scolaire

Conseil d'école du RPI

Les membres des trois conseils d'école ont décidé à l'unanimité de fusionner en un conseil d'école unique de RPI. Le 3ème et dernier conseil d'école se tiendra à Bougon, pour l'année scolaire 2020/2021 .
Prochain conseil d'école : mardi 22 juin 2021 à 18h.

I - Rentrée 2021 : état des effectifs, des inscriptions - Carte scolaire

Le RPI élémentaire comptabilise actuellement 146 élèves depuis la fin du mois de janvier.

Etat des effectifs sur les 6 classes élémentaires

CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
31	26	17 + 10 = 27	15 + 21 = 36	5 + 9 + 25 + 39	159

Pour la rentrée 2021, l'effectif total serait donc de 157 élèves. L'effectif global est en augmentation pour l'élémentaire uniquement (actuellement à Pamproux : 96 élèves ; 25 élèves à Bougon et 25 élèves à Salles).

La moyenne serait de 26 élèves par classe.

A la fin de cette année scolaire 2020-2021, une petite cohorte de 18 élèves partira en 6ème.

Néanmoins les effectifs globaux RPI maternelle et élémentaire sont en baisse.

Etat des effectifs des classes maternelles

	TPS	PS	MS	GS	Total
Soudan	4	6	9		4 + 15 = 19
Les Pamprenelles	6	15	13	24	6 + 52 = 58
Total		21	22	24	67

L'effectif global sur le RPI serait donc de 226 sans compter les TPS.

Avec les TPS, il y aurait un effectif de $226 + 10 \text{ TPS} = 236$

Mme Renaud et M Sabourin réunissent le conseil des écoles maternelles le jeudi 4 février et vont évoquer les inscriptions des futurs élèves.

Carte scolaire 2021

Les premières instances de la carte scolaire 2021 vont avoir lieu prochainement. Le seuil de fermeture d'une classe pour un RPI déconcentré comme le nôtre est de 225. Le RPI est donc à la limite.

L'équipe enseignante a fait remonter ses chiffres auprès de M L'Inspecteur, M Beja qui va y être très attentif.

Par ailleurs, M Beja a informé l'équipe enseignante de Pamproux, ainsi que Mme Naudin que dans le cadre de la carte scolaire, le dispositif "Plus de maître que de classes" mis en place depuis 5 ans à l'école élémentaire de Pamproux devrait disparaître. Malgré tout, l'équipe essaie de démontrer les besoins de ce dispositif et aurait souhaité qu'il passe à plein temps.

En outre, en raison des difficultés scolaires du secteur, M Beja va faire la proposition au DASEN d'ouvrir un poste supplémentaire au sein du RASED avec un enseignant E (aide pédagogique). Il serait question de rattacher cet enseignant à l'école de Pamproux pour répondre encore plus aux besoins.

M Comte précise, à ce sujet-là, que la communauté de communes du Haut Val De Sèvres ne permet pas de faire reconnaître le RPI et ses communes en Zone Rurale de Revitalisation (ZRR) en raison d'autres communes moins en difficultés.

II - Les difficultés scolaires du secteur

Depuis 3 ans, des évaluations nationales ont lieu en début de CP et de CE1, ainsi qu'en début de 6ème. Des évaluations nationales de mi-cp sont mises en place également. Malgré les dispositifs mis en place, l'équipe enseignante, accompagnée du RASED, constate que le secteur Pamproux-La Mothe est un secteur très fragile qui concentre beaucoup de difficultés scolaires. De nombreux enfants sont ou devraient être pris en charge par les orthophonistes du secteur mais l'offre de soin est sensiblement insuffisante.

Cette année, l'équipe élémentaire a déposé un certain nombre de demandes d'aides au RASED. Mme Laleuf et M Bichon accompagnent ou ont accompagné 32 élèves de notre RPI. Mme Laleuf travaille particulièrement avec les enfants de cycle 2. Des équipes éducatives sont mises en place pour accompagner au mieux les familles et les enfants. Toute l'équipe maternelle et élémentaire travaille pour réduire les difficultés scolaires. De ce fait, la création d'un poste d'enseignant E supplémentaire pourrait être très intéressant.

III - Sécurité dans les écoles - Point sur le contexte sanitaire

Sécurité dans les écoles

Bougon

Incendie : Le 2e exercice a eu lieu le 21 janvier. Les élèves ont réagi conformément aux réflexions du début d'année sur la démarche à suivre et le lieu d'évacuation.

PPMS : Le 2e exercice s'est déroulé le 14 janvier. Le regroupement et la cachette sous les tables de la petite classe ont été rapides et le silence a été obtenu plus rapidement que lors du 1^{er} exercice.

Salles

Les exercices de sécurité n'ont pas eu lieu cette période.

Pamproux Les 2 exercices seront effectués la dernière semaine avant les vacances ou bien en mars. En raison du contexte sanitaire de décembre et de janvier, l'équipe n'a pas souhaité effectuer un PPMS anti-intrusion pour se cacher dans de petits espaces.

Le protocole sanitaire lié à la crise COVID-19

Suite aux décisions prises par le gouvernement le 28 octobre, un nouveau protocole a été mis en place depuis les vacances d'automne, lundi 2 novembre. Du fait de l'évolution de la pandémie, le protocole dans le cadre de la restauration scolaire ainsi que pour les séances d'EPS a évolué. Ces protocoles sont consultables sur le site du RPI.

Voici les principales mesures appliquées dans les écoles :

- port du masque dès 6 ans
- lavage des mains à l'arrivée à l'école ; avant et après chaque récré et chaque repas ; à la sortie de l'école
- limitation des brassages des élèves
- Cantine : distanciation entre les groupes classes mais pas entre élèves
- aération fréquente
- EPS : les gymnases sont fermés depuis le 18 janvier 2021. Le sport dans un lieu fermé, comme le gymnase, est actuellement interdit. Les élèves pratiquent des activités sportives en extérieur lorsque la météo le permet.
- les animateurs peuvent poursuivre les interventions prévues.

Mme Heintz informe les membres du conseil d'école que le SIVU effectue des dépenses supplémentaires depuis mai 2020 en raison de la mise en place du protocole et le recrutement de personnels supplémentaires.

École de Pamproux.

Pour les récréations, les classes sortent toujours par 2.

10h15-10h30 : CP-CE1 et CE2-CM1	15h00-15h15 : CP-CE1 et CE2-CM1	La cour est scindée en deux espaces pour éviter le brassage des élèves.
10h30-10h45 : CP et CM1-CM2	15h15-15h30 : CP et CM1-CM2	

A la pause méridienne, afin que les enfants se lavent les mains avant la cantine et pour limiter les brassages, une sortie échelonnée a été mise en place. Les CE2-CM1 et CP-CE1 sortent à 11h50 et partent à midi avec 2 agents du SIVU puis reprennent à 13h30. Les 2 autres classes sortent à midi et partent à midi 10 pour reprendre à 13h40.

Depuis quelques semaines, à l'initiative des agents du SIVU, les 2 premières classes arrivées à la cantine sont servies pour manger leur entrée. Il n'y a plus d'attente. De ce fait, il y a un décalage et les 4 classes sont moins longtemps toutes ensemble dans la cantine. Les retours sont positifs.

Écoles de Bougon et Salles.

La publication de nouveaux protocoles n'a entraîné aucun changement d'organisation au sein des écoles. Le fait d'avoir une seule classe limite fortement les contraintes liées au non brassage des élèves. Le lavage des mains est toujours très régulier et la classe est aérée à chaque récréation.

La désinfection des toilettes et des poignées de portes continue d'être effectuée le midi.

IV - Projets et actions en cours

Seuls les nouveaux projets et les actions terminées vont être présentés. En raison de la situation sanitaire, les échanges entre classes ne sont pas envisageables.

Actions proposées sur le RPI

x Hip Hop

Le projet Hip Hop a commencé la semaine du 18 janvier par une intervention théorique dans les 6 classes. Omar de la Compagnie Ego est venu présenter la culture Hip hop après un travail de recherches effectué dans chacune des classes.

Néanmoins, la pratique du Hip hop, qui devait commencer le 25 janvier, n'a pu avoir lieu en raison du nouveau protocole sanitaire (fermeture des gymnases). A ce jour, l'équipe et la compagnie EGO sont en attente des décisions ministérielles...le calendrier des interventions sera donc revu. Chaque classe devait bénéficier d'une séance tous les lundis jusqu'au 19 juin.

x USEP

Les classes du RPI inscrites à l'USEP prévoient de participer à des rencontres en fonction du protocole sanitaire.

x Génération 2024

Le comité départemental USEP propose aux écoles volontaires une labellisation « Génération 2024 ». Une réunion préparatoire doit se tenir le jeudi 4 février avec Jean-Paul Bernard, conseiller pédagogique départemental pour les écoles de Bougon et de Salles.

L'école élémentaire de Pamproux a monté le même type de dossier l'année dernière en 2019-2020 et a été labellisée en 2020.

Il s'agit de s'engager à promouvoir et à sensibiliser les enfants aux sports olympiques, à l'esprit des jeux, aux valeurs véhiculées ainsi que de faire attention à sa santé et à l'environnement.

Écoles de Bougon et Salles

x CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement)

Les classes de Bougon et Salles vont travailler sur le développement durable et le recyclage à raison de 3 temps d'intervention avec le CPIE. Les séances sont programmées les mardis 23 février, 2 et 9 mars 2021.

x Tumulus : Une visite des Tumulus est programmée le 8 avril.

x Bibliothèque : Les classes iront visiter la médiathèque Aqua-Libris de Saint-Maixent le 20 mai.

École de Bougon

x Lettres de vœux : Les élèves ont réalisé chacun une carte de vœux qu'ils ont envoyée aux grands-parents, à la famille en général ou à des amis d'anciennes écoles. Ils ont rédigé aussi 2 grandes cartes communes, l'une pour Béatrice Laurent (surveillante de cantine actuellement en arrêt) et pour la classe des CE1 de la Mothe Saint-Héray (partenaires USEP). Plusieurs cartes ont été reçues en retour.

x Portail : Le décor du portail de l'école de Bougon a été préparé par les élèves. La peinture blanche pour le fond a été achetée via l'entreprise « Fred Peinture » de Bougon qui a fourni aussi un échantillon de vernis et pour rappel, les panneaux de bois avaient été offerts par l'entreprise « Bois du Poitou » de Soudan. Le maître doit faire des essais de compatibilité des différentes peintures (support, couleurs) et du vernis final avant la réalisation concrète.

Ecole de Salles

x Annulation de la rencontre Tchoukball

x Le projet de plantation d'arbres est annulé également.

Ecole de Pamproux

x Parcours citoyen de l'élève : Depuis le mois de novembre, les 4 classes font des conseils d'élèves pour apprendre à mieux vivre en classe et à l'école ainsi que pour proposer des projets réalisables...

x Projet avec le CPIE sur les déchets : les classes de Mme Solty et Mme Coué ont bénéficié de leurs 3 interventions sur le thème des déchets ménagers.

Dans la classe de CM1-CM2, les élèves ont créé un questionnaire destiné aux parents, publié sur le site de l'école.

La classe des CE2-CM1 a fait le point sur l'organisation des poubelles de l'école et a réalisé un affichage de sensibilisation.

Un affichage commun a été distribué dans toutes les classes afin de trier les déchets.

Les CM1-CM2 passent, tous les soirs, en garderie et dans toutes les classes récupérer les papiers dans un bac jaune.

x Projet artistique : D'ici la fin de l'année, chaque classe réalisera, collectivement, une fresque sur un mur du préau et d'autres murs sur le thème de la ville avec l'artiste niortais El Greengo. Ce projet est entièrement financé par la commune de Pamproux. L'équipe enseignante la remercie.

x Vendée globe : les classes de CE2-CM1 et de CM1-CM2 sont heureuses d'avoir vécu les premières arrivées au Sables d'Olonne. Ce projet a permis de travailler des notions de maths, de géographie ; la lecture documentaire, la compréhension ainsi que l'acquisition de compétences numériques. Chaque classe a réalisé le tour du monde grâce à l'application Virtual Regatta en dirigeant le bateau en fonction du vent, de la météo...Beaucoup d'élèves se sont pris au jeu et plusieurs familles ont aussi fait naviguer leur propre voilier. Une très belle aventure suivie en classe, un beau projet solidaire. Des articles sont à découvrir sur le site.

x Chaque classe souhaite proposer, au moins, une sortie ou plusieurs sorties à la journée dès que la situation sanitaire le permettra. Les idées ne manquent pas...

x La semaine olympique et paralympique : les 6 classes du RPI ont mis en place du 1er au 5 février une semaine pour promouvoir la pratique sportive chez les jeunes et mobiliser la communauté éducative autour des valeurs citoyennes et sportives inscrites dans l'ADN de l'Olympisme et du Paralympisme. il s'agit d'un projet qui touche plusieurs domaines : culture, arts, lecture, poésie, maths, géographie, histoire.

Les classes de CP et CP-CE1

x Projet Rivière : Les classes de CP et de CP-CE1, en avril-mai, vont travailler autour de la Rivière : le cycle de l'eau, les petites bêtes de la rivière, le paysage. 3 demi-journées sont prévues par classe, animées par le CPIE de Couëtiers.

x Les classes de CP et CP-CE1 ne devraient pas bénéficier de 3 animations sur les déchets, cette année.

La classe de CM1-CM2

x Sciences : La classe de CM1-CM2 a eu sa première intervention de la Béta-pi (association scientifique du Pays Mellois) le 17 novembre 2020. les élèves se sont intéressés aux différentes sources d'énergie et ont fait fonctionner un circuit électrique entraîné par une génératrice.

2 autres interventions auront lieu les 2 mars et 7 mai. L'objectif est de travailler ensuite sur les énergies renouvelables.

x Organiser une rencontre USEP

Au cours de la période 4, la classe de CM va organiser une rencontre sportive USEP pour la classe des CP de l'école. Si les mesures sanitaires le permettent, la journée organisée s'effectuera également avec les classes de Bougon et de CP-CE1 de La Mothe. Le thème choisi est USEP'Athlon (activités de pleine nature). La date de la rencontre est fixée au vendredi 9 avril, dernier jour avant les vacances de printemps. Le matériel USEP et les outils seront fournis par le Comité départemental USEP.

x Sciences : La classe de CM1-CM2 va effectuer le défi scientifique de la période 5.

x Projet européen interdisciplinaire Sciences / Langues Vivantes / TICE (uniquement pour les CM2) :

La classe de CM1-CM2 est inscrite à un projet qui va s'étendre du mois de février au mois de juin. Ce projet recoupe plusieurs domaines : les sciences, l'anglais et le numérique. En outre, il est européen c'est-à-dire que des classes en France mais aussi en Europe participent à ce projet. Les échanges se feront via une plate-forme appelée Etwinning.

Plusieurs phases :

- Présenter son école et sa classe
- Photographier des petites bêtes présentes dans et autour de l'école
- Proposer une classification de ces animaux qui sera soumise à un vote des classes européennes inscrites au projet
- Réaliser et partager un jeu (cartes, plateau, numérique), dans la/les langues de son choix
- Participer à une rencontre virtuelle interactive

x Projet sécurité routière (jeudi 20 mai 2021) : liaison CM2-6ème

En fonction du contexte sanitaire, sans mélanger les classes, il est prévu d'effectuer une rencontre sur le site de la salle omnisports de la Mothe avec la classe de CM2 de La Mothe et 2 classes de 6ème sur le thème de la sécurité routière.

Il est question également d'aller au collège en vélo...Ce projet a été proposé par la circonscription. Mme Coué a accepté et va solliciter l'ensemble des familles pour former des parents à l'accompagnement en vélo. A ce jour, les formations pour les agréments sont suspendues.

V - Travaux et équipements.

Les trois sites

Les directeurs informent le conseil que les ordinateurs élèves ont tous été configurés dans les écoles de Bougon et de Pamproux. C'est en attente à Salles.

Demandes au SIVU :

- une sacoche pour un ordinateur portable élève (l'une a été utilisée par Mme Coué)
- L'équipe enseignante souhaiterait savoir si les subventions de 300 € qui devaient être attribuées pour le projet Hip hop pour l'année 2019-2020 seront versées ?
- Est-ce que la subvention de 8 € de l'année 2019-2020 a été versée ? Mme Heintz va se renseigner.

Mme Heintz informe les membres du conseil qu'après révision du contrat avec Okéanos, il y aura des ordinateurs supplémentaires alloués progressivement à chacune des écoles. Le renouvellement est prévu au fur et à mesure et en fonction du budget du SIVU. Mme Arqué veille à sélectionner le matériel le plus adapté pour une utilisation pédagogique.

Le contrat avec Okéanos inclut l'ensemble des ordinateurs.

Ecole de Bougon

x PC portables : Les PC ont été utilisés pour la rédaction des textes d'un album sans images.

x Etagères dans la classe : M. Jubien remercie l'agent technique communal pour le déplacement des étagères dans la classe.

x Sapin de Noël : M. Jubien remercie M. le Maire pour l'achat d'un sapin de Noël. Comme cela était prévu, il a été planté dans le pré de l'école.

x Serrure de la porte d'entrée : M. Jubien rappelle que la serrure de la porte d'entrée est en fin de vie et que la recherche d'une solution de remplacement doit se poursuivre.

x Vitrages : M. Jubien demande le remplacement de 2 vitres ébréchées dans la classe.

x M Jubien demande l'achat d'un appareil photo compact. Cet achat est validé par le SIVU.

Ecole de Pamproux

A la municipalité

- Renouvellement de la demande de pose de films opaques sur les fenêtres de la classe de Mme Solty, dans la salle d'arts visuels et dans la salle des maîtres ainsi que dans les couloirs.

- Sonnette : Mme Coué demande l'augmentation du volume sonore de la sonnette et l'allongement vers la cuisine et dans le couloir, vers la cour pour réagir plus rapidement.

- demande d'une protection anti-pincement de doigts pour les portes des toilettes extérieurs

- demande de tableaux blancs supplémentaires (classes de Mme Solty et de Mme Chatellier.)

- la serrure de la 2ème porte de Mme Solty est défaillante.

Mme Coué remercie Mme Naudin et les agents municipaux pour la réparation du portail vert, d'un radiateur dans la classe de Mme Solty.

Concernant la sécurité, le projet de la municipalité est de fermer et de sécuriser, d'ici les vacances de printemps, l'espace en herbe. Une fois le terrain clos, un interphone sera installé. Mme Naudin précise que les grilles et le portail sont commandés.

Au SIVU, points sur les demandes :

- l'équipe enseignante souhaite la poursuite du calendrier de renouvellement du parc informatique.
- l'achat d'une classe mobile de 8 tablettes.
- l'achat de 2 boîtiers d'écoute afin de pouvoir mettre des élèves en autonomie pour écouter une histoire, une vidéo...
- l'achat d'ordinateurs portables pour compléter le projet ENIR
- l'installation de rideaux dans la salle de classe de Mme Soly pour une meilleure visibilité du tableau interactif.
- des boîtiers pour "diffuser" le wifi dans l'école afin que les PC portables élèves puissent être utilisés loin de la box.

Ecole de Salles

M Izambard n'a pas de demande particulière.

VI – Informations diverses.

✕ Tombola de Noël : l'APE a maintenu cette opération. L'APE et l'équipe enseignante remercient la participation des familles. Elle a été tirée le jeudi 14 janvier, à l'école élémentaire, en respectant le protocole sanitaire. Une grande partie des enfants a pu tirer un numéro. Beaucoup de gagnants très satisfaits.

✕ Fête d'école : la date retenue est celle du samedi 19 juin. Il n'y a aucune visibilité pour préparer cet évènement que nous espérons maintenir. Néanmoins, nous nous adapterons aux mesures sanitaires en vigueur, peut-être que le spectacle aura lieu à l'extérieur.

✕ Informations données par Mme Naudin :

- Une réflexion a été engagée sur la sécurisation de la rue Schweitzer. Il est prévu de délimiter des places de stationnement et de matérialiser l'espace piétons et l'espace car.

- Au cours des vacances d'hiver, la salle de la restauration scolaire de Pamproux va être repeinte, des panneaux phoniques et des fenêtres en double vitrage doivent être installés.

VII – Questions diverses.

Aucune question n'a été transmise aux parents élus.

Mme Coué
Directrice de l'école de Pamproux

M Jubien
Directeur de l'école de Bougon

M Izambard
Directeur de l'école de Salles

Fin de séance à 19h45